

Présidence de M. Gérard COLLOMB, Maire

Le lundi 14 décembre 2009 à 15 h, Mmes et MM. les Membres du Conseil municipal dûment convoqués le 8 décembre 2009 en séance publique par M. le Maire, se sont réunis à l'Hôtel de Ville dans la salle ordinaire de leurs délibérations.

-----

#### Désignation d'un Secrétaire de séance

M. LE MAIRE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales je vous propose de nommer M. Héral secrétaire de séance par vote à main levée.

S'il n'y a pas d'opposition, je l'invite à procéder à l'appel nominal.

-----

#### **Appel nominal**

Présents : M. Collomb, M. Touraine, M. Buna, M. Lévêque, Mme Vallaud Belkacem, M. Brumm, Mme Condemine, M. Braillard, Mme Fondeur, M. Fournel, Mme Gouzou-Testud, M. Képénékian, Mme Gay, Mme Rabatel, M. Claisse, M. Hémon, Mme Haguenuer, M. Tête, Mme Roure, M. Philip, Mme Pierron, M. Maleski, Mme Brugnera, Mme Psaltopoulos, M. Coulon, Mme Deharo, M. Sanhadji, Mme Bonniel-Chalier, M. Flaconnèche, Mme Rivoire, M. Héral, Mme Chevassus Masia, M. David, Mme Nachury, Mme Bertrix Veza, Mme Balas, M. Nardone, Mme Pesson, Mme Perraud, Mme Legay, M. Sécheresse, Mme Faurie Gauthier, M. Rudigoz, M. Huguet, Mme Bouzerda, Mme Chichereau Dinguirard, M. Giordano, M. Julien-Laferrière, Mme Dognin-Sauze, Mme Hajri, M. Bolliet, M. Vesco, M. Lebuhotel, Mme Gleize, M. Havard, Mme d'Anglejan, Mme de Lavernée, M. Royer, M. Broliquier, M. Hamelin, M. Geourjon, M. Delacroix, Mme Gelas, Mme Reynaud, Mme Bricet.

Absents excusés : Mme Guillaume, M. Daclin, Mme Roy, Mme Frih, M. Turcas, M. Arrue, Mme Perrin-Gilbert, Mme Berra.

**Dépôts de pouvoirs** : Mme Haguenuer, Mme Deharo, Mme Condemine, M. David, M. Brumm, Mme Gleize, M. Havard ont déposé un pouvoir pour voter au nom de Mme Guillaume, M. Daclin, Mme Frih, M. Turcas, M. Arrue, Mme Perrin-Gilbert, Mme Berra.

**Dépôts de pouvoirs pour absences momentanées** : M. Huguet, M. Delacroix, Mme Brugnera, Mme Hajri, M. Lebuhotel, M. Philip, M. Hamelin, Mme d'Anglejan, Mme Chevassus Masia, M. Sanhadji, Mme de Lavernée, Mme Fondeur ont déposé un pouvoir pour voter au nom de Mme Balas, M. Broliquier, M. Coulon, Mme Dognin-Sauze, M. Képénékian, M. Maleski, Mme Nachury, M. Nardone, Mme Reynaud, Mme Roure, M. Royer, M. Touraine.

-----  
M. LE MAIRE : L'appel nominal étant terminé, je vous propose de prendre acte qu'à l'ouverture de la séance, le quorum est atteint.

-----  
**Adoption du procès-verbal de la séance du 16 novembre 2009**

M. LE MAIRE : Mesdames et Messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal de la séance du 16 novembre 2009 paru au Bulletin Municipal Officiel du 7 décembre 2009. Si personne n'a d'observation à présenter sur sa rédaction, je le mets aux voix.

(Adopté.)

-----  
**Compte rendu des décisions prises par M. le Maire en vertu de la délégation qui lui a été confiée les 31 mars 2008 et 26 mars 2009**

M. LE MAIRE : Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous rendre compte des décisions prises en application de la délégation que vous m'avez accordée par délibération de principe des 31 mars 2008 et 26 mars 2009.

Il s'agit principalement d'actions d'ester en justice, de baux, d'avenants et de conventions.

La liste de ces décisions est parue dans le Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Lyon du 7 décembre 2009.

Vous avez tous pu en prendre connaissance.

Je vous prie de bien vouloir me donner acte de cette communication.

(Acte est donné.)

-----  
**Désignation de représentants dans divers organismes**

M. LE MAIRE : L'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit :

*« ....qu'il est voté au scrutin secret, lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation. .... »*

*Toutefois, « le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin. »*

Les désignations qui vont suivre ne nécessitent pas obligatoirement un vote au scrutin secret.

Aussi, je vous propose de procéder à un vote à mains levées pour l'ensemble de ces désignations :

Y-a –t'il des votes « Contre » ? « Abstention » ?

(Adopté à l'unanimité.)

-----

## **Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies - FNCCR–**

M. LE MAIRE : Sous réserve de votre approbation, par délibération n° 2009/2001 de ce jour, la Ville de Lyon va adhérer à la l'Association FNCCR qui regroupe des collectivités territoriales ayant une action dans les réseaux de distribution énergétique. Notre statut d'adhérent nous permettra de siéger en Assemblée Générale.

Aussi je vous propose de désigner un représentant en la personne de Richard Brumm.

Y-a-t-il d'autres candidatures ?

(Adopté.)

-----

### **Questions écrites du 8<sup>e</sup> arrondissement relatives :**

#### **a/-au Festival Lumière**

M. COULON Christian : Maire du 8<sup>e</sup> arrondissement : Monsieur le Maire, si vous le permettez, c'est Mme Deharo, Adjointe à la Culture du 8<sup>e</sup> qui posera la première question.

Mme DEHARO Marie-Françoise : Monsieur le Maire, la première édition du Festival Lumière, portée par l'Institut Lumière, s'est tenue au mois d'octobre et a été saluée comme une réussite.

Quel bilan dressez-vous de cette première édition ? Et quelles sont les pistes de développement et de pérennisation de ce Festival pour la ville et pour l'agglomération ?

M. KEPENEKIAN Georges, Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues, c'est avec grand plaisir que je vais répondre à cette question sous forme de bilan mais aussi pour imaginer les perspectives.

Ce fut donc la première édition d'un festival neuf qui avait choisi d'être original, telle était son ambition. Il s'agissait là d'ailleurs, d'un véritable pari attendu depuis longtemps, parfois même avec un peu de crainte pour savoir s'il trouverait sa place au sein de nombreux autres festivals en France et bien sûr, sur le plan international. Et cela, malgré la légitimité de notre ville et de notre territoire à porter un tel héritage.

Je crois que nous pouvons dire d'emblée que ce Festival fut une réussite et cela, sur plusieurs plans.

L'ambition d'abord collective, celle des différents partenaires puisque ce Festival à l'initiative du Grand Lyon, de la Ville bien sûr, de l'Institut Lumière porteur du projet associait bien entendu, la Région et le Département. L'idée était de transmettre l'amour du cinéma dans la ville qui l'a vu naître.

C'était aussi de renouer avec cette histoire et de créer un nouveau rendez-vous populaire pour les habitants non seulement de Lyon mais de toute l'agglomération et cela, autour du Septième Art.

Le déploiement du festival s'est fait dans plus de 40 lieux avec des moments de rassemblement dans de très grandes salles, comme la Halle Tony Garnier, l'Auditorium de Lyon ou l'Amphithéâtre 3000. Des projections se sont tenues sur l'ensemble du réseau de salles de cinéma du Grand Lyon, depuis l'art et d'essai jusqu'aux multiplexes et au total 35 salles de cinéma et institutions culturelles ont participé au Festival dans notre agglomération.

La fréquentation, notamment lors des soirées à la Halle Tony Garnier, a montré combien les Lyonnais sont très attachés au cinéma et répondent présents à ce premier grand rendez-vous. Plus de 80 000 personnes ont participé à l'événement, toutes activités et tous lieux réunis. Sur cinq jours pleins, 153 séances ont été proposées au public avec quatre moments de rassemblement dans les grandes salles qui ont vu se regrouper près de 5 000 personnes : je parle de la Halle Tony Garnier et près de 3 000 à l'Auditorium pour la remise du prix Louis Lumière.

78 séances ont été présentées avec des personnalités du cinéma. La soirée d'ouverture, en particulier à la Halle Tony Garnier, a été un moment fort d'émotion. La projection aussi de « *Tabou* » de Murnau à l'Auditorium de Lyon qui a vu plus de 1 700 personnes a été un autre moment de forte émotion. Bien sûr, la soirée de remise du prix Lumière à Clint Eastwood à l'Amphithéâtre 3000 aura beaucoup marqué l'esprit des nombreuses personnes présentes.

Enfin, la séance de clôture avec la projection du film « Le bon, la brute et le truand » devant 4 800 personnes a été un autre grand moment.

Vous savez que nous avons organisé également un village qui a vu passer près de 12 000 personnes pendant ces cinq jours. Les producteurs et les diffuseurs de DVD présents ont pu permettre à de nombreux visiteurs d'acheter des documents de première qualité et cette partie là du festival se tenait dans le quartier de Monplaisir. Nous avons également un autre rendez-vous convivial tous les soirs sur les berges du Rhône où le public, les artistes, les acteurs, les actrices ont pu passer des moments fort agréables.

Le Festival a apporté finalement un regard neuf sur des films qui racontent notre monde, des films qui avaient peu été vus ou jamais et qui ont été présentés dans de bonnes conditions techniques : toutes les copies étaient remasterisées et nous avons là toujours des films de grande qualité. L'ensemble de ces œuvres a réinterrogé notre patrimoine. Comme aime le dire Thierry Frémaux, il n'y a pas de vieux films comme il n'y a pas de vieux romans, il y a des films qui peuvent nous toucher même des années après notre première rencontre. Il a réussi surtout à rassembler des publics très différents dans toutes les Communes où des projections ont été organisées.

L'invention de cet événement international par la création du Prix Lumière remis à Clint Eastwood en sa présence, a été définie comme un acte récompensant une personnalité du cinéma pour l'ensemble de son œuvre et pour le lien particulier qu'il entretient avec l'histoire du cinéma. Ce Prix s'est imposé comme la marque distinctive du Festival Lumière 2009 qui le rend très différent des autres festivals.

Sur tous ces points donc, le Festival fut une réussite. Nous souhaitons tous aujourd'hui que cette manifestation puisse devenir un des grands rendez-vous culturels des Lyonnais et conquière, année après année, une notoriété nationale et internationale. C'est dans cet objectif que nous aurons à travailler, tous les partenaires et l'Institut Lumière, pour lui donner encore plus de force, en particulier pour l'aider à rayonner encore plus sur le plan international.

Cette première édition montre combien le travail persistant de ceux qui ont cru à ce Festival -et je voudrais d'abord rendre hommage à toute l'équipe du Grand Lyon guidée par Nadine Gelas (Vice-Présidente aux Événements)- a rendu possible cette réussite et permet le développement d'événements de grande ampleur dans notre ville (nous avons déjà l'expérience des Biennales). Aujourd'hui, le Festival du cinéma montre que cela est possible et que cet événement peut s'inscrire véritablement dans notre métropole.

Nous avons aujourd'hui l'ambition de poursuivre cet événement. Je le disais, de le transformer en un vrai rendez-vous international. Il serait difficile d'oublier le rôle de toute l'équipe de l'Institut Lumière autour de Thierry Frémaux, qui a su en permanence créer en même temps convivialité et simplicité, sans oublier ses connaissances encyclopédiques du cinéma qui le rend si particulier dans le contact avec les acteurs. Je crois pouvoir dire, pour

avoir échangé avec Clint Eastwood, combien il y avait de l'émotion dans ce moment.

Je tiens à remercier aussi, à cette occasion, les 200 bénévoles qui ont travaillé fortement durant ces cinq jours et qui ont donné aussi un climat très particulier. Lyon qui est la seule ville au Monde à avoir une rue du Premier Film méritait bien ce grand rendez-vous.

Charge à nous et à nos successeurs de lui donner toute l'ampleur et le rayonnement international dont notre Ville a bien entendu l'ambition.

M. LE MAIRE : Je voudrais dire au Maire du 8<sup>e</sup> arrondissement combien cela a été un moment important pour la vie de notre agglomération, mais la tête de proue était dans le 8<sup>e</sup> arrondissement autour de l'Institut Lumière. Aujourd'hui Monsieur le Maire, votre arrondissement est d'un grand rayonnement. J'ai assisté chez vous à la clôture des fêtes du 8 décembre, et je veux dire combien j'ai été admiratif du spectacle que vous aviez monté. Ce spectacle était une création du 8<sup>e</sup> arrondissement. A mon avis, pour l'avenir de l'agglomération lyonnaise, il va y avoir quelques retombées heureuses.

Je pense que c'est bien que, désormais on n'ait plus la mairie centrale qui rayonne, puis les arrondissements qui soient un peu les conséquences de ce rayonnement mais que puissent naître un certain nombre de beaux projets dans les arrondissements qui soient repris par l'ensemble de notre agglomération.

Evidemment, comme l'a dit Georges Képénékian, je veux remercier, pour le Festival international du Cinéma, Nadine Gelas qui a beaucoup travaillé pour que ce projet prenne forme. Après, quand ces projets ont été réalisés, on se dit toujours que c'était totalement naturel que cela se passe de cette façon. Mais en amont, quand même, c'est beaucoup de travail pour qu'il y ait une telle réussite et que l'ensemble des producteurs-réalisateurs-acteurs ait trouvé que Lyon avait réussi un super festival international du film. Quelques-uns ont même dit qu'à la limite par rapport à Cannes, c'était plus sympa à Lyon. Et bien pour nous, c'est un compliment extraordinaire.

Donc, je remercie au-delà de Nadine Gelas, de Georges Képénékian, toutes celles et tous ceux qui furent les acteurs de ce festival. Ce sont toutes les communes de la Communauté urbaine de Lyon, tous les maires, les élus, qui se sont engagés pleinement dans ce festival que je veux aujourd'hui remercier. C'est un grand témoignage du rayonnement qu'a aujourd'hui notre agglomération et je ne doute pas personnellement -par les réactions que j'ai pu avoir auprès des différents acteurs de ce festival- que cela ne soit l'objet de beaucoup de retombées en termes cinématographiques pour l'agglomération : les films qui seront tournés à Lyon dans les prochaines années, alors que nous voulons faire de notre agglomération une des villes qui ne soit pas seulement la ville de l'histoire du cinéma, mais aussi celle du présent et du futur du cinéma. Cela me semble particulièrement bien et porteur d'un grand dynamisme pour l'avenir de notre agglomération et pour ses liens avec le cinéma.

Donc, merci à vous et puis on va essayer de faire aussi bien, sinon mieux. On avait mis la barre très haute pour cette première édition, on va essayer de faire mieux l'année prochaine grâce à vous tous. Je pense que Nadine Gelas, Georges Képénékian, vous vous êtes remis au travail pour que l'année prochaine on ait encore une plus belle édition.

### **b/- au développement de nouveaux concepts de marchés dans le 8<sup>e</sup> arrondissement**

M. COULON Christian, Maire du 8<sup>e</sup> arrondissement : Monsieur le Maire après la nourriture culturelle, nous allons passer à la nourriture alimentaire.

Afin de favoriser le développement économique, vous souhaitez développer une offre commerciale non sédentaire de qualité sous forme de marchés en fin d'après-midi et/ou de nouveaux concepts.

Pourriez-vous nous informer des sites identifiés et de l'évolution de ces objectifs fixés sur le 8<sup>e</sup> arrondissement ?

Mme FONDEUR Marie-Odile, Adjointe : Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, je souhaite développer tout au long de ce mandat une offre commerciale créative et innovante, complémentaire à l'offre existante, l'objectif étant de répondre aux nouveaux besoins de la population locale, de favoriser l'émergence de petites entreprises de commerce non sédentaire, dans un souci d'innovation, de modernisation de l'offre commerciale.

A partir de la huitième enquête des ménages, des orientations du schéma directeur d'urbanisme commercial, des études de quartiers, des attentes des mairies d'arrondissement, une analyse complète a été réalisée permettant d'obtenir des critères d'identification des secteurs potentiels conditionnés pour une mise en œuvre de création de marchés de fin d'après-midi et de nouveaux concepts qualitatifs. Une présentation des projets potentiels pour ce mandat a été faite auprès des mairies d'arrondissement le 24 septembre dernier.

En ce qui concerne le 8<sup>e</sup> arrondissement, un site a été identifié pour accueillir un marché de fin d'après-midi, situé place Ambroise Courtois, plébiscité par vos soins Monsieur Coulon. D'autres sites ont été identifiés : quai Augagneur dans le 3<sup>e</sup> arrondissement, quai Saint-Antoine dans le 2<sup>e</sup>, la petite place de la Croix-Rousse dans le 4<sup>e</sup>, place des Pavillons dans le 7<sup>e</sup> et Gorge de Loup dans le 9<sup>e</sup>.

Je tiens à souligner que toutes ces créations sont soumises à des modalités réglementaires et législatives encadrant des marchés de fin d'après-midi. Donc l'échéancier de réalisation sera discuté en concertation dès lors que ces dernières modalités seront toutes réalisées. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je pense que ces marchés ont évidemment une grande importance pour nos concitoyens parce que c'est, pour eux, une offre

nouvelle. Aujourd'hui, nous sommes en train de développer ces marchés de l'après-midi, Mme Gouzou-Testud met aussi l'accent sur les marchés biologiques, sur les marchés représentant les producteurs qui entourent l'agglomération lyonnaise. C'est vrai que cela fait partie d'une nouvelle offre, aujourd'hui je crois que de plus en plus nombreux sont nos concitoyens qui veulent avoir des produits issus des productions locales, qui puissent être ceux de l'agriculture périurbaine.

J'avais ce matin une réunion sur le Scot, où nous mettons l'accent sur la préservation des espaces agricoles périurbains. Cette préservation fait partie d'une politique globale. Il faut à la fois préserver en termes de Scot les espaces agricoles, mais en même temps il faut introduire une dynamique qui fasse en sorte que les producteurs puissent avoir des débouchés.

Tout ceci résulte d'une logique globale. Ce que nous faisons avec Mme Marie-Odile Fondeur et Mme Gouzou-Testud, me semble avoir une cohérence globale qui va donner une nouvelle dynamique à tout ce que nous pouvons promouvoir en termes de nouveaux marchés : repenser l'avenir de notre agglomération, à partir des richesses que nous avons autour de cette agglomération.

Je rappelle que, lorsque que nous avons fait le marché, le nouveau marché de gros de Corbas, nous avons souhaité qu'il y ait un carreau des producteurs. Ceci fait donc partie d'une logique globale, pour, à la fois avoir une offre plus importante en amont, et pouvoir assurer que cette offre puisse trouver des capacités de redistribution au niveau local. C'est à mon avis quelque chose de tout à fait fondamental pour une nouvelle conception de notre Economie au niveau agricole.

Merci donc Monsieur le Maire du 8<sup>e</sup> arrondissement et si vous le voulez bien, nous allons passer maintenant à l'examen du budget primitif pour l'année 2010. Je donne la parole à M. Richard Brumm.